

le mémoire de M. Rossignol, donc M. Rossignol est le lauréat de cinq membres de l'Institut, Académie des sciences et belles lettres, et non pas de l'Institut tout entier qui ne vote toute l'Académie réunie, soit cinquante membres, que pour le prix Gobert.

Voici, du reste, la citation du *Moniteur* :

« Il ne faut donc pas dire que le mémoire a été couronné
 « par l'Académie, qui est composée de cinquante membres,
 « ni à plus forte raison par l'Institut qui est composé de deux
 « centsoixante-deux membres, mais bien par la commission des
 « antiquités de la France, composée de huit membres, dont la
 « majorité est cinq. M. Rossignol a donc eu pour lui cinq
 « académiciens sur huit qui ont trouvé : « 1° Qu'il est un
 « savant, 2° qu'il n'a négligé aucune source, 3° que le ta-
 « lent avec lequel il a expliqué les textes difficiles de César,
 « lui assigne une part honorable dans l'estime des érudits. »

Au lendemain donc de cette insigne victoire académique, M. Quicherat lente de prouver, par une brochure, 1° que M. Rossignol n'est point un savant; 2° qu'il a négligé plusieurs sources ; 3° que loin d'avoir expliqué avec talent les textes difficiles de César, il ne les a pas toujours bien compris. D'autres Francs-Comtois lui reprochent d'avoir altéré, travesti, écarlé les textes selon ses convenances, accusations graves qui font dire à M. Quicherat : « Il est possible que
 « dans celle manière de traiter ses lecteurs, il y ait du la-
 « lent, mais à coup sûr, il y en a davantage dans le raison-
 « nement qu'il a fallu faire pour arriver à requérir en faveur
 « de pareils procédés l'approbation et l'eslirre des érudits. »

Et M. Desjardins d'ajouter : « C'est donc une réprimande,
 « presque tout le monde le reconnaît aujourd'hui, et non
 « pas une récompense que l'on devait infliger à M. Rossignol,
 « pour avoir parlé des auteurs anciens, Plutarque et Dion-
 « Cassius, avec un manque de respect qui peut trouver par-